

La politique de lutte contre l'antibiorésistance en Hauts-de-France



La politique de lutte contre l'antibiorésistance est placée, par instruction ministérielle, sous la responsabilité des Agences Régionales de Santé (ARS) en coordination avec l'Assurance maladie.

L'ARS des Hauts-de-France apporte aux professionnels de santé :

Le CRAIHF, Centre de Ressources en Antibiotologie et Infectiologie créé en Hauts-de-France

dans le cadre d'une convention de partenariat conclue entre l'ARS des Hauts-de-France et les services universitaires d'infectiologie du CHU d'Amiens, du CHU de Lille et du CH de Tourcoing.

Le pilotage du CRAIHF est confié aux Professeur FAURE, Professeur SENNEVILLE, Professeur SCHMIT.

Les différentes missions du CRAIHF sont :

- un conseil personnalisé sur demande, via une ligne téléphonique dédiée au conseil diagnostique et thérapeutique (à partir de janvier 2019),
- des outils d'aide au diagnostic et à la prescription,
- une synthèse des publications et des recommandations nationales et/ou régionales,
- la veille scientifique sur le site GILAR,
- des réunions d'information et de formation.



Le nouveau site **internet** en région
d'information et de conseil
en infectiologie et sur la lutte contre l'antibiorésistance
pour les professionnels de santé et les usagers

www.gilar.org

GILAR (Groupement d'Infectiologie et de Lutte contre l'AntibioRésistance) bénéficie d'une redirection automatique à partir de : www.infectio-lille.com